

Lancement d'une Unité Mobile Femmes Victimes

Consultations et permanences en Béarn & Soule

DOSSIER DE PRESSE

Décembre 2022



SOMMAIRE

LES ORIGINES DU PROJET

3

LE FONCTIONNEMENT DE L'UNITÉ MOBILE FEMMES VICTIMES

4

UN PROJET SOUTENU
PAR NOS PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS

6

Afin de pallier à l'iniquité d'accès aux soins pour les femmes victimes de violences, le Centre Hospitalier de Pau a mis en place, depuis le 21 novembre dernier, un dispositif unique : une unité mobile de prise en charge des femmes victimes de violence.

LES ORIGINES DU PROJET

Les violences faites aux femmes augmentent d'années en année et représentent désormais un enjeu majeur de santé publique. En Béarn & Soule, cette tendance se traduit par une nette augmentation de l'activité de l'Unité Médico-Judiciaire du Centre Hospitalier de Pau, service expert pour l'évaluation et la constatation de violences.

Face à ce constat, le Centre Hospitalier de Pau a souhaité proposer un dispositif innovant afin de ne plus être le lieu unique de prise en charge pluridisciplinaire et de réduire les inégalités territoriales d'accès aux soins.

Ce dispositif mobile et délocalisé hors des murs de l'hôpital s'intègre dans une volonté affichée du Centre Hospitalier de Pau d'offrir une prise en charge optimale et équitable à l'ensemble de la population du territoire, urbaine comme rurale. Elle permet ainsi de compléter l'offre existante spécialisée et d'offrir aux femmes un accompagnement gradué sur le territoire.

LE FONCTIONNEMENT DE L'UNITÉ MOBILE FEMMES VICTIMES

Avec un lancement permis grâce au financement de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 105 000 euros, cette Unité Mobile Femmes Victimes constituera une première porte d'entrée pour la prise en charge des femmes victimes de violences.



POURQUOI CONSULTER L'UNITÉ MOBILE ?

L'unité mobile s'adresse à toutes les femmes victimes de :

- violences conjugales et intrafamiliales
- violences sexuelles (viols, agression sexuelle) ou d'inceste
- violences dans le cadre de l'environnement de travail
- violences psychologiques et de harcèlement
- violences transphobes
- mutilations sexuelles

L'équipe de l'Unité Mobile, composée d'une infirmière et d'une assistante sociale, a pour mission de réaliser une première évaluation de la patiente lors des permanences réalisées sur les quatre sites répartis sur le territoire Béarn & Soule.

Une fois un premier bilan réalisé, la patiente pourra être orientée vers l'Unité Médico-Judiciaire de l'hôpital ou vers d'autres acteurs du territoire – institutionnels ou associatifs.



POÙ SE DÉPLACE-T-ELLE?

Cette unité mobile "Femmes Victimes" se déplace :

- au Centre de Santé CPAM des Pyrénées-Atlantiques (Pau) Mercredi de 13h à 16h30
- à la Maison de Santé de Garlin
 Jeudi de 8h30 à 12h
- à la Maison de Santé de Mauléon Vendredi de 9h à 16h30 (Semaine Paire)
- au Centre Hospitalier d'Orthez
 Vendredi de 9h à 16h30
 (Semaine impaire)



& POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30 05 59 82 54 19

→ UNE DÉMARCHE DE FORMATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

L'Unité Mobile Femmes Victimes prévoit également de **former les professionnels et acteurs du territoire** au dépistage, à l'évaluation et à l'orientation des femmes victimes de violences. Elle proposera ainsi des interventions de formation dans le domaine de la prise en charge des victimes.

> **Objectif**: Donner des clés aux personnes susceptibles d'être confrontées à des victimes de violences en leur offrant une sensibilisation à des notions telles que l'emprise, le danger immédiat et en leur décrivant les possibilités qui leur sont offertes pour accompagner et orienter ces victimes.



UN PROJET SOUTENU PAR NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Cette nouvelle Unité Mobile Femmes Victimes et la constitution de son équipe ont pu voir le jour grâce à des soutiens précieux de la part de partenaires institutionnels, fidèles aux projets du Centre Hospitalier de Pau dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes.

L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) NOUVELLE-AQUITAINE

Les chiffres indicateurs des violences faites aux femmes sont alarmants :

- 14 666 victimes* de violences conjugales ont été constatées par les forces de sécurité entre janvier et octobre 2022 en Nouvelle Aquitaine
- 1 658 fiches concernant les violences "femmes victimes, hommes auteurs" saisies par les écoutantes du 3919 en Région Nouvelle-Aquitaine selon la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

L'ARS fait alors de la lutte contre les violences faites aux femmes un objectif prioritaire de santé publique et travaille à cet effet avec la déléguée aux droits des femmes de la DDETS pour mener des actions concrètes dans les territoires.

Ainsi, l'ARS finance des dispositifs dédiés à la prise en charge des femmes victimes de violences portés par des structures hospitalières compte tenu du rôle majeur de ces établissements dans la prise en charge de ces situations (1^{ere} porte d'entrée bien souvent) mais également dans la formation et sensibilisation des acteurs locaux issus des champs sanitaire, social, médicosocial ou judiciaire.

Parmi ces dispositifs, celui, innovant de l'Unité Mobile Femmes Victimes du Centre Hospitalier de Pau est **en capacité de fournir une offre de soins de proximité sur le territoire Béarn et Soule**.

Ce dispositif a aussi pour mission de **diffuser une culture commune** auprès des partenaires locaux.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ARS NOUVELLE-AQUITAINE







LA PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Le Grenelle des violences conjugales en septembre 2019 et le déploiement de mesures visant à lutter contre ce phénomène ont entraîné une augmentation croissante de l'activité des associations du territoire, comme de celle de l'Unité Médico-Judiciaire en mettant l'accent sur deux enjeux :

- la nécessité de mailler davantage le territoire en allant vers les victimes les plus éloignées des dispositifs ;
- l'intérêt de proposer à ces mêmes victimes une prise en charge adaptée.

Dans cette optique, le projet de création d'une unité mobile de prise en charge des victimes de violences conjugales répond entièrement aux objectifs poursuivis par la Préfecture, à savoir la coordination de la lutte contre les violences sur le territoire du Béarn et le renforcement d'une collaboration, déjà mise en place dans le cadre des contrats locaux de santé du Béarn, entre les services des différents établissements de santé publics et privés et les partenaires de la lutte contre les violences au sein du couple.

Surtout, il vise à la mise en place d'une culture commune dans l'objectif d'aller vers tous les publics fragiles et de sensibiliser le plus grand nombre de professionnels.



Emilie PELISSIER SEVERAC |

Déléguée aux droits des femmes – Préfecture des Pyrénées Atlantiques



LE PARQUET DE PAU



La lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes est une priorité absolue de politique pénale pour le parquet de Pau.

Or, en la matière, le moment de la prise en charge de la victime est un instant crucial qui détermine souvent la suite procédurale qui sera réservée au dossier. A cet égard, la qualité du travail réalisé par l'Unité Médico-Judiciaire de Pau doit être soulignée. A la fois rapide et pluridisciplinaire, l'intervention de cette unité est une étape indispensable de la plupart des enquêtes portant sur des violences intrafamiliales.

On ne peut dès lors que saluer le lancement de l'Unité Mobile Femmes Victimes qui va permettre de réduire les inégalités de traitement à l'échelle du Béarn et de la Soule et, de cette manière, de lutter plus efficacement encore contre l'ensemble des violences faites aux femmes.



Fraternité

Rodolphe JARY | Procureur de la République de Pau



POUR TOUTE QUESTION OU DEMANDE DE REPORTAGE

Mme Sophie BOUTONNIER
Responsable Communication
Centre Hospitalier de Pau